



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Évaluations 2024

Repères CM1

Premiers résultats

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Thierry Rocher, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle

Série Études

Document de travail n° 2024-E13
Octobre 2024

Évaluations 2024

Repères CM1

Premiers résultats



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteur(s)

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Thierry Rocher, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle

e-ISSN 2779-3532

SOMMAIRE



➤ 1. Introduction	8
➤ 2. Contenu	10
2.1 Méthodologie.....	10
2.1.1 Les concepteurs	10
2.1.2 Processus de construction	10
2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats.....	10
2.1.4 Domaines évalués en 2024-2025	11
2.1.5 Comparabilité.....	13
2.1.6 Les expérimentations	14
2.1.6.1 Échantillons concernés et domaines évalués.....	14
2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CM1	14
2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers).....	16
2.2.1 Méthodologie.....	16
2.2.2 Processus et principes	16
2.2.3 Description	16
2.2.4 Communication	18
➤ 3. Détermination des seuils	19
3.1 Méthodologie mise en œuvre	19
3.2 Données mobilisées	20
3.3 Seuils retenus	21
➤ 4. Résultats	23
4.1 Résultats d'ensemble en 2024 en début de CM1	23
4.1.1 CM1 français, résultats 2024.....	23
4.1.2 CM1 mathématiques, résultats 2024.....	24
4.1.3 Évolution des résultats depuis 2023.....	25
4.1.3.1 Français	25
4.1.3.2 Mathématiques	26
4.2 Résultats selon le sexe.....	27

4.2.1 CM1 français, résultats 2024 selon le sexe	27
4.2.2 CM1 mathématiques, résultats 2024 selon le sexe.....	28
4.2.3 Évolution des écarts entre 2023 et 2024, selon le sexe	29
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....	30
4.3.1 CM1 français, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement.....	30
4.3.2 CM1 mathématiques, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement.....	32
4.3.3 Évolution des écarts entre 2023 et 2024 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement	33
4.3.3.1 Français	33
4.3.3.2 Mathématiques	35
↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants	40
5.1 Participation	40
5.2 Résultats.....	41
5.2.1 Communication	41
5.2.2 Logistique.....	43
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences.....	44
5.2.4 Passation des épreuves	45
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves.....	46
5.2.6 Restitution des acquis des élèves	48
5.2.7 Bilan.....	49
↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école	51
6.1 Participation	51
6.2 Résultats.....	51
6.2.1 Communication et logistique.....	51
6.2.2 Portail et restitutions.....	53
6.2.3 Exploitation des évaluations.....	54
6.2.4 Bilan.....	55
↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN).....	56
7.1 Participation	56
7.2 Résultats.....	57
7.2.1 Communication et logistique.....	57
7.2.2 Contenu pédagogique des séquences.....	59
7.2.3 Portail et restitutions.....	61
7.2.4 Pilotage et formation	62

7.2.5 Bilan..... 65

Références des publications de la DEPP 67

➤ 1. Introduction

En septembre 2024, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CM1, 791 235 élèves ont ainsi été évalués. Il s'agit de la septième édition de ce dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la deuxième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la première édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de six des attendus des programmes des domaines suivants :

Langage oral

- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute (*écouter pour comprendre des textes lus*).

Lecture et compréhension de l'écrit

- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.
- Lire à voix haute avec fluidité.

Étude de la langue

- Orthographier les mots les plus fréquents et les mots invariables mémorisés.
- Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part.
- Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des textes.

En mathématiques, ce sont trois des attendus des programmes qui ont été évalués dans le domaine « **Nombres et calculs** » :

- Écrire et représenter des nombres entiers.
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.
- Calculer avec des nombres entiers.

Les exercices proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de surmonter ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale.

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CM1, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères* CM1 qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2024. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les premiers résultats de l'édition 2024 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

➤ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CM1 a eu lieu en septembre 2023. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en septembre 2022.

En 2024, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou partiellement modifiés) aux évaluations nationales *Repères* CM1 ont été expérimentées en septembre 2023.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'écoles. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP sous l'égide de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

2.1.2 Processus de construction

La DEPP accompagnée de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (BO n° 31 du 31-7-2020) et tient compte des attendus de fin d'année de CE2 et des repères annuels de progression du cycle 2 (BO n°22 du 29-5-2019). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par des équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par les équipes de la DEPP et l'IGÉSR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se déroulent en début d'année scolaire. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf. infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2024, les épreuves ont connu quelques ajustements avec la modification d'un des textes de compréhension de l'oral et l'introduction de nouveaux exercices en français et en mathématiques. L'évaluation se compose de quatre séquences de français (trois séquences collectives de 30, 28 et 30 minutes chacune et d'une séquence individuelle de lecture d'une minute) ainsi que deux séquences collectives de mathématiques de 29 minutes.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Domaines évalués en 2024-2025

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères* CM1 lors de l'année scolaire 2024-2025.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en 2024-2025

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))						
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))						
	Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e))						
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes						
	Manipuler des syllabes						
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent						
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre						
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)						
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des syllabes (dictées)						
	Écrire des mots (dictés)						
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet						
	Mémoriser des temps de conjugaison						

Source : DEPP, Évaluations *Repères* CM1

Lecture : La compétence « comprendre un texte à l'oral » a été évaluée en début de CM1 en 2024.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi-CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres et calculs	Quantifier des collections (Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)						
	Comparer des nombres						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Ordonner des nombres						
	Lire des nombres entiers (Reconnaître des nombres dictés)						
	Lire des fractions et des nombres décimaux (Reconnaître des nombres dictés)						
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)						
	Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)						
	Résoudre des problèmes						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Calculer mentalement						
	Additionner (Calculer en ligne)						
	Soustraire (Calculer en ligne)						
	Poser et calculer						
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage						

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Lecture : La compétence « écrire des nombres entiers » a été évaluée en début de CM1 en 2024.

2.1.5 Comparabilité

Dans l'évaluation *Repères* CM1, parmi les exercices proposés aux élèves, trois cas de figures se présentent et amènent à la prudence sur les éventuelles analyses qui pourraient être faites :

- des exercices strictement identiques à 2023 ;
- des exercices identiques dont une partie des items a été modifiée ;
- des exercices nouveaux.

La comparabilité d'une année sur l'autre est directement assurée uniquement pour les exercices strictement identiques entre 2023 et 2024. Quant aux exercices dont une partie des items a été renouvelée, cette comparabilité ne peut être mesurée directement. La rendre possible nécessitera des traitements complémentaires de la part de la DEPP. Enfin, les exercices nouveaux ne sont pas concernés par les comparaisons.

L'évolution des épreuves proposées en début de CM1 entre 2023 et 2024 est présentée dans le tableau 2.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2023 et 2024

Français CM1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2023	2024	Évolution
Langage oral	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	10			Modification de texte
Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	8			Néant
	Lire à voix haute un texte	214			Néant
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes	8			Néant
	Savoir trouver des mots de la même famille	8			Néant
	Écrire des mots (dictés)	12			Néant
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase	8			Néant
	Différencier les principales classes de mots	8			Nouveauté
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	8			Néant
	Identifier la relation sujet – verbe.	8			Néant
	Mémoriser des temps de conjugaison	12			Nouveauté
Mathématiques CM1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2023	2024	Évolution
Nombres et calculs	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	12			Néant
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)	8			Nouveauté
	Placer un nombre sur une ligne graduée	14			Néant
	Résoudre des problèmes	9			Néant
	Mémoriser des faits numériques	25			Néant
	Mémoriser des procédures	30			Néant
	Poser et calculer	9			Néant

Source : DEPP, Évaluations *Repères* CM1

Note : Case verte : compétence identique (comparabilité diachronique directe).

Lecture : La compétence « écrire des nombres entiers (sous la dictée) » a été évaluée en début de CM1 en 2023 et en début de CM1 en 2024.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier leurs qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et domaines évalués

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier complémentaire présentant des nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les *Repères* CM1

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation de français 2024

Français		
Secteurs	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM1
Public hors EP	165	5 178
Public EP	37	1 636
Privé	33	1 063
Total	235	7 877

Source : DEPP, Évaluations *Repères* CM1

Lecture : L'échantillon est composé de 165 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABLEAU 4 • Échantillon de l'expérimentation de mathématiques 2024

Mathématiques		
Secteurs	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM1
Public hors EP	76	2 314
Public EP	18	728
Privé	15	529
Total	109	3 571

Source : DEPP, Évaluations *Repères* CM1

Lecture : L'échantillon est composé de 76 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABLEAU 5 • Domaines évalués lors de l'expérimentation CM1 en 2024

Expérimentation 24XCM1 en septembre 2024 pour <i>Repères</i> CM1 septembre 2025		
Français		Compétences
1	Langage oral	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))
2	Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre des textes lus seul(e) : – textes littéraires
3	Étude de la langue	Différencier les principales classes de mots
4		Mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé pour : – être et avoir ; – les verbes du 1 ^{er} groupe ; – les verbes irréguliers du 3 ^e groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre) <i>(Conjuguer un verbe au temps et à la personne demandés en contexte)</i>
5		Mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé pour : – être et avoir ; – les verbes du 1 ^{er} groupe ; – les verbes irréguliers du 3 ^e groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre) <i>(Identifier, au temps donné, la forme d'un verbe conjugué)</i>
Mathématiques		Compétence
1	Nombres et calculs	Dénombrer des collections en les organisant <i>(Écrire le nombre correspondant à la quantité représentée)</i>
2		Placer un nombre entier sur une ligne graduée
3		Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul
4		Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive
5	Espace et géométrie	Associer des assemblages de solides à divers types de représentations <i>(Trouver la vue de face correspondant à un assemblage de solides selon un point de vue donné)</i>
6		Repérer des figures simples dans un assemblage

Source : DEPP, Évaluations *Repères* CM1

Lecture : L'expérimentation en CM1 évalue 5 compétences en français et 6 compétences en mathématiques.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdit  au sein du groupe de travail "Handicap" du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Caroline Huron, charg e de recherche   l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirig  par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Aïda Logan, charg e de mission acad mique pour la d ficience sensorielle dans l'acad mie de Versailles ;
- Fran oise Magna, inspectrice p dagogique et technique des  tablissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national sup rieur formation et recherche - handicap et enseignements adapt s) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicap es mentales et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des  l ves et non sur les troubles (difficult    lire,    crire,   se rep rer dans l'espace, fatigabilit  etc.). L'objectif est de permettre   un maximum d' l ves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de d finir des principes g n raux d'adaptation qui ont  t  ensuite pr cis s et affin s par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a  galement  t  mis en  uvre pour tous les  l ves, de sorte que la compr hension ne soit pas un obstacle   l' valuation d'autres comp tences. Ce travail est engag  en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

Trois cahiers adapt s ont  t   labor s pour r pondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapt  a  t  cr e pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le rep rage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricit  fine et faciliter la saisie des r ponses.

Deux autres cahiers ont  t  cr es pour r pondre aux besoins tr s sp cifiques des troubles sensoriels :

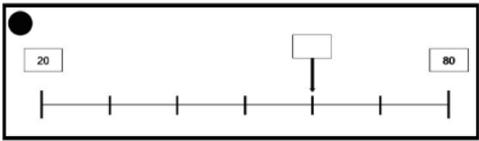
- un cahier en braille et en relief   destination des  l ves non-voyants. Celui-ci est accompagn  d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des r ponses de l' l ve et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapt    destination des  l ves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagn  de capsules vid o en LSF (Langue des Signes Fran aise) ou en LfPC (Langue fran aise Parl e Compl t e) pour les items de compr hension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

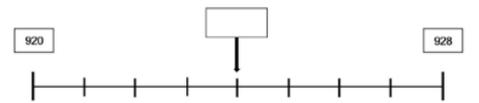
Exemples d'adaptations en mathématiques

Exercice 3

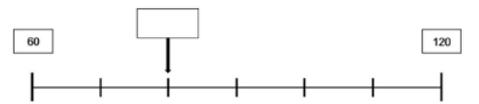
Écris dans le cadre le nombre indiqué par la flèche.



Droite 1

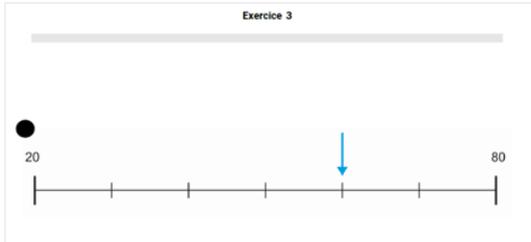


Droite 2



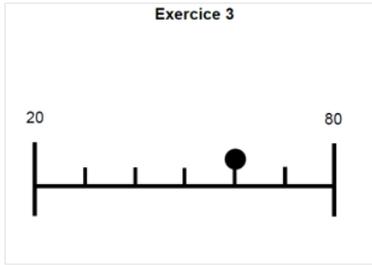
Cahier standard

Exercice 3



1. Cahier adapté
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

Exercice 3



3. Cahier pour les élèves non-voyants

Exemples d'adaptations en français

[Texte à lire par le professeur]

Le chien de prairie

Je suis le chien de prairie à queue noire, un rongeur comme l'écureuil. Je ne suis pas de la famille du chien. Mais quand j'ai peur, j'abole ! Je vis dans les grandes prairies d'Amérique du Nord. Je creuse tellement de terriers, que la prairie ressemble à du gruyère.

Nous sommes des centaines et nous sommes tous copains. Pour se dire bonjour, nous nous faisons des bisous ! En fait, nous nous touchons les dents et nous reniflons nos museaux.

Nous vivons en petites familles, qui s'appellent des "coteries". Chaque famille creuse des dizaines de terriers pour faire sa maison. C'est une vraie ville là-dessous !

J'arrête de manger des herbes pour regarder autour de moi. J'ai vu un putois ! "Ouaï", je préviens les autres. Ils se répètent mon message et nous nous mettons à l'abri dans nos terriers.

Quels architectes ! Dans nos maisons, il y a des chambres, des réserves et même des toilettes !

Exercice 7

Écoute attentivement le texte.
Coche la réponse correcte.

Question 1

Le chien de prairie est...

un animal de compagnie.
 une espèce de rongeur.
 une sorte de putois.
 un petit chien sauvage.

Cahier standard

Exercice 7

Question 1

Le chien de prairie est...

un animal de compagnie.
 une espèce de rongeur.
 une sorte de putois.
 un petit chien sauvage.

Exercice 7 - Image 3 - Image des lignes temporelles



1. Cahier adapté
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants et capsules vidéos du texte en LSF ou LfPC disponibles sur les pages du site Eduscol.
3. Cahier pour les élèves non-voyants : saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans le cahier de l'adulte accompagnant.

2.2.4 Communication

Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites lors des séminaires nationaux.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéos en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

[Accès aux supports CM1](#)

Consignes en langue des signes française et langue française parlée complétée

Des vidéos en langue des signes française et en langue française parlée complétée présentant certains exercices seront prochainement accessibles. *(Publication progressive)*

Vidéo "Exercice 7 - Séquence 3 - langue des signes française"

A video player interface showing a woman with long dark hair, wearing a black long-sleeved top, standing against a dark grey background. She has her hands clasped in front of her. A white play button icon is centered over the video frame.

➤ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CM1 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

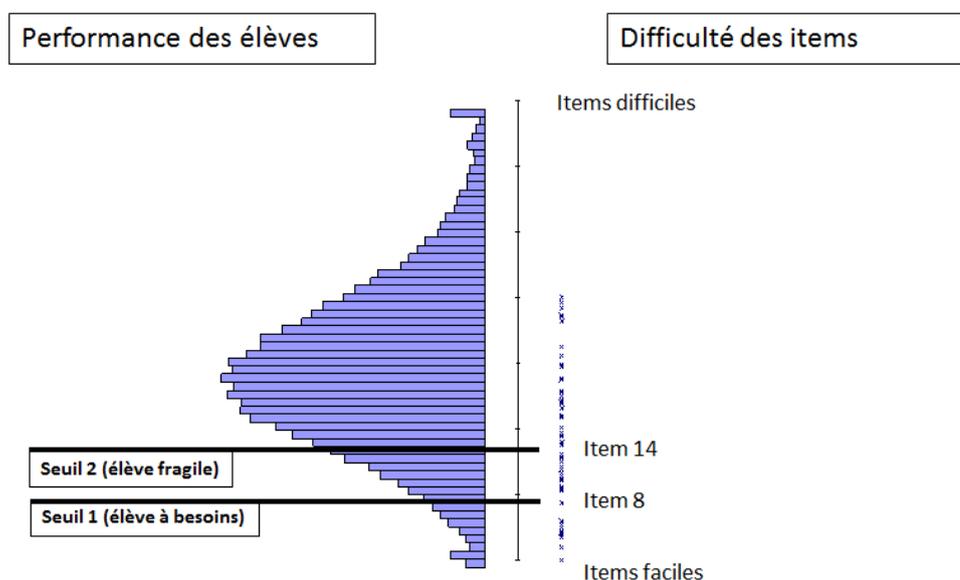
² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères* de début de CM1, la détermination de ces seuils de maîtrise a été effectuée en milieu de deuxième semaine de passation. Pour définir ces seuils, la DEPP a mobilisé les données issues de la première semaine de passation des évaluations CM1 de 2024 sur un volume de 230 383 à 336 055 élèves par compétence pour garantir la représentativité des statistiques produites. Une équipe composée d'une trentaine d'experts (enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) a été réunie le mercredi 18 septembre 2024. Les seuils définis (Tableau 6) ont ensuite été implémentés le 20 septembre 2024 dans le portail de saisie et de restitution pour assurer le retour vers les écoles dans les délais prévus.

3.3 Seuils retenus

En 2024, pour les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2023, les seuils définis en 2023 ont été repris et appliqués aux données de 2024. Pour les trois exercices nouveaux et l'exercice modifié, de nouveaux seuils ont été établis.

TABLEAU 6 • Seuils retenus en 2023 et 2024

Français CM1						
Compétences	Nombre d'items	2023	2024	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	10			Modification de texte	3	6
Comprendre un texte lu seul(e)	8			Néant	2	5
Lire à voix haute un texte	214 mots			Néant	69 mots <i>Attendus de fin de CE1</i>	89 mots <i>Attendus de fin de CE2</i>
Savoir trouver des synonymes	8			Néant	2	5
Savoir trouver des mots de la même famille	8			Néant	3	5
Écrire des mots (dictés)	12			Néant	4	8
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	8			Néant	4	6
Différencier les principales classes de mots	8			Nouveauté	3	5
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	8			Néant	3	5
Identifier la relation sujet - verbe	8			Néant	4	6
Mémoriser des temps de conjugaison	12			Nouveauté	3	6

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Note : Case verte : compétence identique (comparabilité diachronique directe).

Lecture : La compétence « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée en début de CM1 en 2023 ainsi qu'en 2024 avec 10 items. Le seuil 1 correspond à 3 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Mathématiques CM1						
Compétences	Nombre d'items	2023	2024	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Écrire des nombres entiers (dictés)	12			Néant	8	10
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	8			Nouveauté	2	4
Placer un nombre sur une ligne graduée	14			Néant	5	8
Résoudre des problèmes	9			Néant	2	5
Mémoriser des faits numériques	25			Néant	7	11
Mémoriser des procédures	30			Néant	7	14
Poser et calculer	9			Néant	4	6

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Note : Case verte : compétence identique (comparabilité diachronique directe).

Lecture : La compétence « écrire des nombres entiers » a été évaluée en début de CM1 en 2023 ainsi qu'en 2024. Le seuil 1 correspond à 8 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

➤ 4. Résultats

Ces premiers résultats de l'évaluation *Repères* CM1 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 30 septembre 2024. À cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves de CM1, s'élevait à 99,6 %.

En 2024, les contenus de l'évaluation *Repères* CM1 ont évolué. Dans les figures qui suivent, les exercices dont le contenu n'a pas évolué en 2024 sont identifiés par un astérisque (*). Ce sont les seuls pour lesquels une comparaison dans le temps est possible et correcte.

4.1 Résultats d'ensemble en 2024 en début de CM1

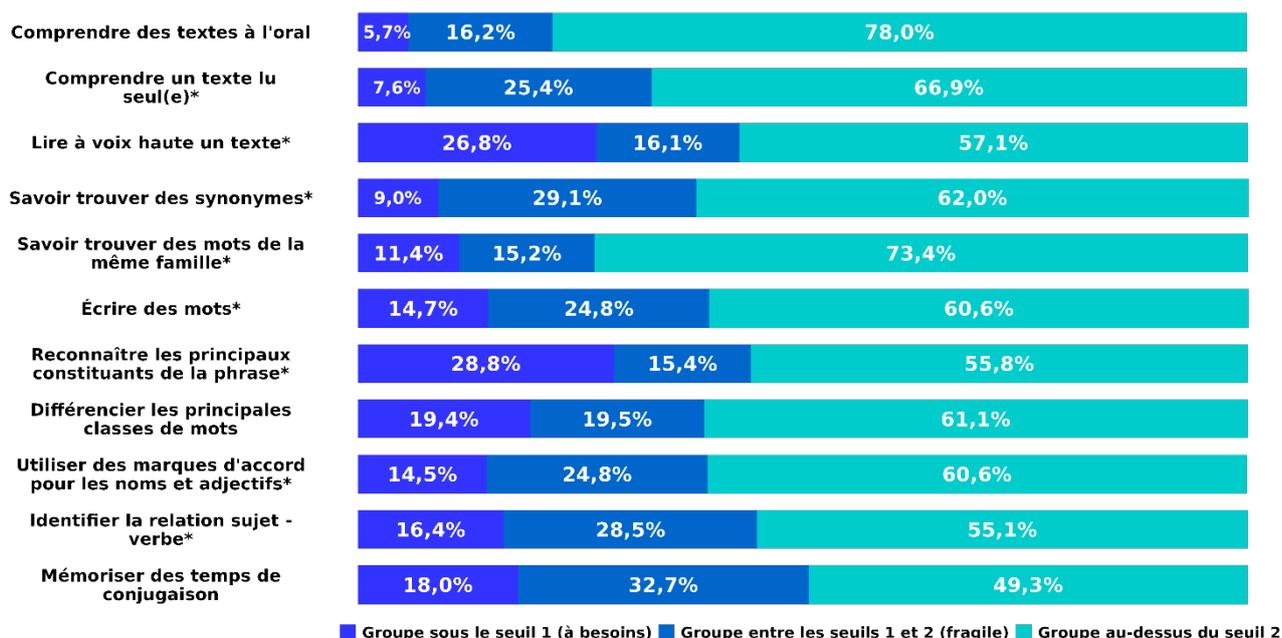
4.1.1 CM1 français, résultats 2024

Les compétences les mieux maîtrisées concernent la compréhension orale de textes et la reconnaissance de mots de la même famille avec respectivement 78,0 % et 73,4 % d'élèves dans le groupe satisfaisant (groupe au-dessus du seuil 2).

À l'inverse, les compétences les moins maîtrisées sont « mémoriser des temps de conjugaison » et « identifier la relation sujet – verbe » avec respectivement 49,3 % et 55,1 % d'élèves dans le groupe satisfaisant.

Les compétences de lecture à voix haute d'un texte et de reconnaissance des principaux constituants de la phrase présentent les proportions d'élèves les plus importantes dans le groupe à besoins (respectivement 26,8 % et 28,8 %).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM1 en septembre 2024



Source : DEPP, Évaluations *Repères* CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

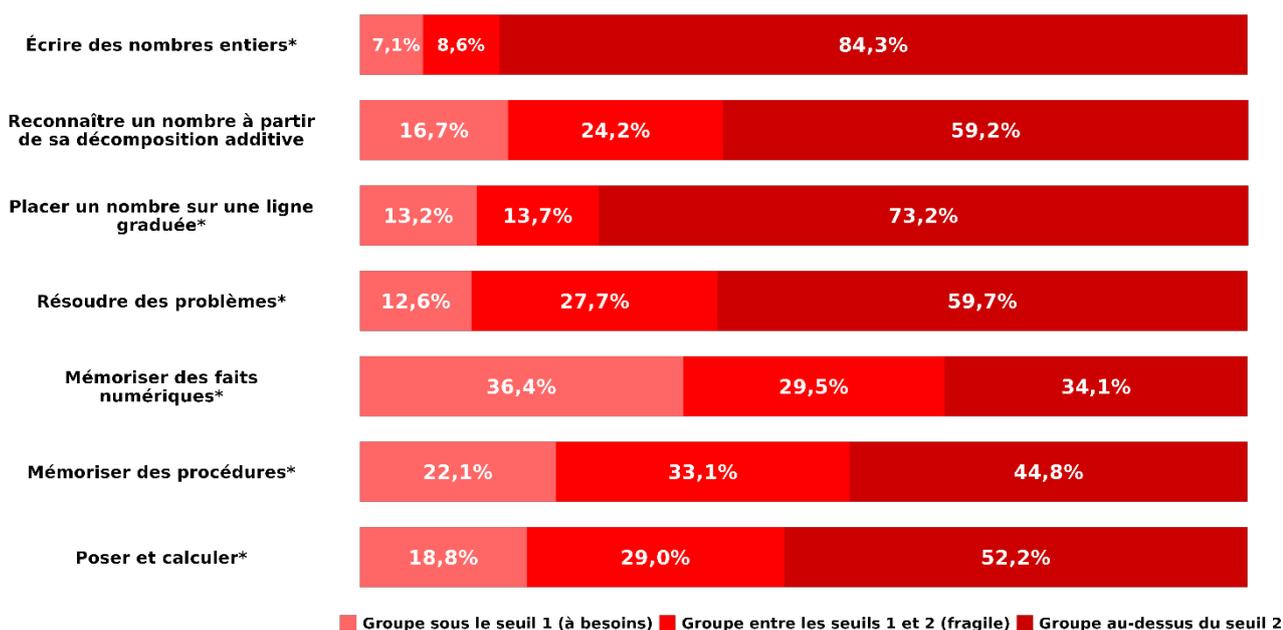
Note : Les domaines identifiés par un astérisque sont les domaines dont le contenu n'a pas évolué en 2024, la comparaison avec 2023 est alors possible.

Lecture : En septembre 2024, 78,0 % des élèves évalués en CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».

4.1.2 CM1 mathématiques, résultats 2024

En mathématiques, les compétences « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée » sont les mieux maîtrisées (respectivement 84,3 % et 73,2 %). À l'inverse, les automatismes de calculs, « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures », sont les compétences les moins maîtrisées (respectivement 34,1 % et 44,8 %). Les compétences de calcul posé, de reconnaissance d'un nombre à partir de sa décomposition additive et de résolution de problèmes sont aussi moins bien maîtrisées (respectivement 52,2 %, 59,2 % et 59,7 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1 en septembre 2024



Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Note : Les domaines identifiés par un astérisque sont les domaines dont le contenu n'a pas évolué en 2024, la comparaison avec 2023 est alors possible.

Lecture : En septembre 2024, 84,3 % des élèves évalués en CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».

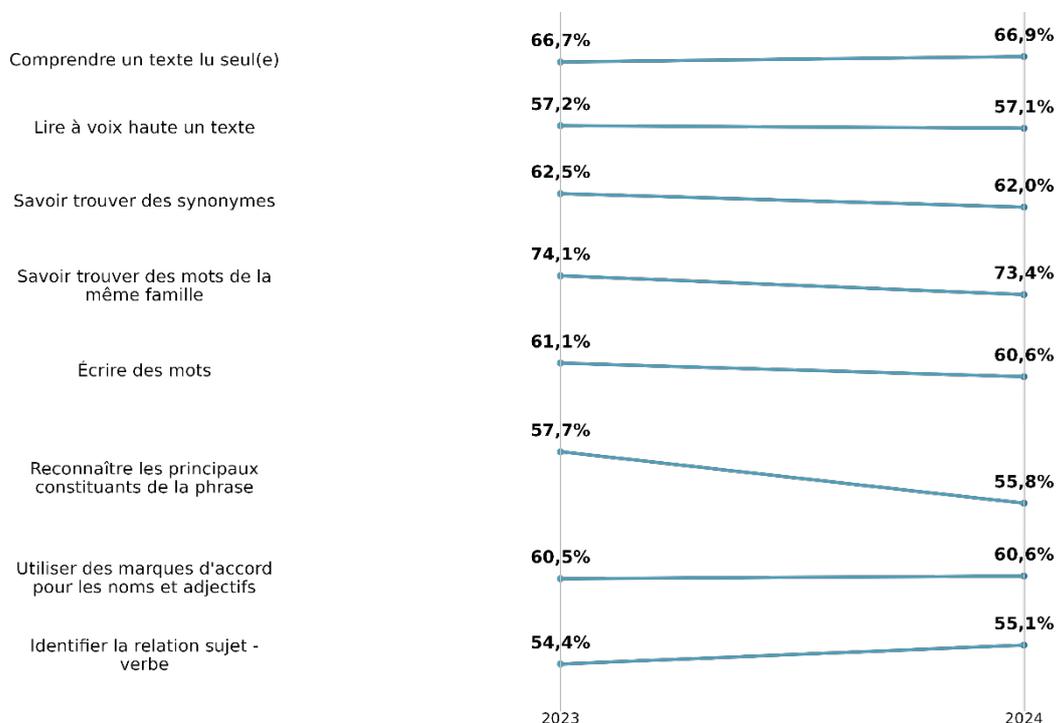
4.1.3 Évolution des résultats depuis 2023

En 2024, les contenus de l'évaluation *Repères* CM1 ont évolué par rapport à ceux de l'édition 2023. Dans les figures en évolution, ne sont présentés que les exercices strictement identiques à 2023, exercices pour lesquels une comparabilité est possible entre 2023 et 2024.

4.1.3.1 Français

En 2024, en français, les résultats sont stables et comparables à ceux de 2023 dans la quasi-totalité des compétences (moins d'un point de différence). La compétence « reconnaître les principaux constituants de la phrase » est la seule dont la part des élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) baisse (- 1,9 point).

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CM1 entre 2023 et 2024



Source : DEPP, Évaluations *Repères* CM1

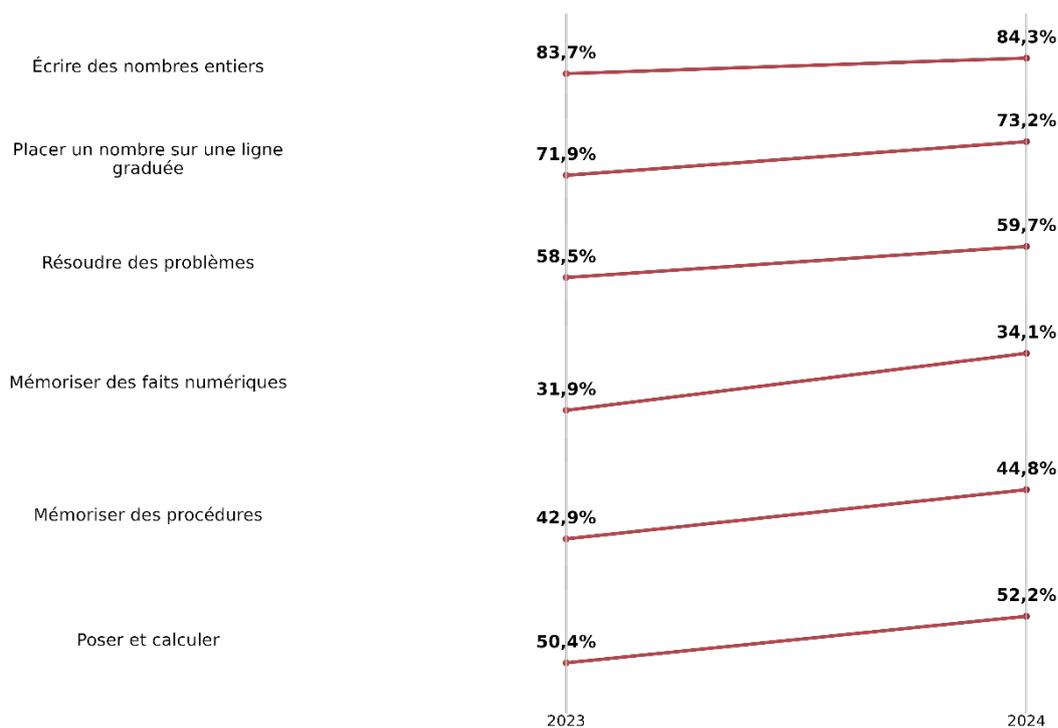
Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 66,9 % des élèves évalués en début de CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », contre 66,7 % en septembre 2023.

4.1.3.2 Mathématiques

En 2024, en mathématiques, la part des élèves présentant une maîtrise satisfaisante augmente dans l'ensemble des compétences, de +1,2 point à +2,2 points, par rapport à 2023, à l'exception de « écrire des nombres entiers » qui est stable. La mémorisation de faits numériques et de procédures ainsi que le calcul posé sont les compétences en plus forte progression (respectivement +2,2, +1,9 et +1,8 points).

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CM1 entre 2023 et 2024



Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 84,3 % des élèves évalués en début de CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers », contre 83,7 % en septembre 2023.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CM1 français, résultats 2024 selon le sexe

Quelle que soit la compétence évaluée en début de classe de CM1 en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons (entre 1,1 et 7,9 points d'écart en faveur des filles).

L'écart le plus faible concerne la compréhension de textes à l'oral et l'écart le plus élevé la compréhension de texte lu seul(e). L'écart entre les filles et les garçons appartenant au groupe à besoins est le plus important pour la compétence « identifier la relation sujet-verbe » : 13,7 % de filles contre 19,0 % de garçons, soit 5,3 points de différence.

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM1 en septembre 2024, selon le sexe (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	5,2	16,2	78,6	6,2	16,2	77,5
Comprendre un texte lu seul(e)	6,1	22,9	71,0	9,1	27,9	63,1
Lire à voix haute un texte	25,8	15,7	58,5	27,6	16,5	55,9
Savoir trouver des synonymes	7,7	28,0	64,3	10,2	30,0	59,8
Savoir trouver des mots de la même famille	10,3	14,8	75,0	12,5	15,6	72,0
Écrire des mots (dictés)	12,6	24,3	63,1	16,6	25,2	58,2
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	26,5	14,7	58,8	31,0	16,0	53,0
Différencier les principales classes de mots	17,5	18,8	63,7	21,2	20,2	58,6
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	13,4	24,1	62,4	15,5	25,5	58,9
Identifier la relation sujet - verbe	13,7	27,5	58,8	19,0	29,4	51,6
Mémoriser des temps de conjugaison	16,7	31,9	51,5	19,2	33,5	47,3

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 78,6 % des filles, contre 77,5 % des garçons, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».

4.2.2 CM1 mathématiques, résultats 2024 selon le sexe

En mathématiques, en début de CM1, contrairement au français, les écarts de performance selon le sexe sont toujours à l'avantage des garçons, à l'exception du calcul posé où les performances des garçons et des filles sont similaires. Dans les autres compétences, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante varient entre 5,7 et 18,5 points au bénéfice des garçons. Pour les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des procédures », l'écart est supérieur à 10 points. Pour « mémoriser des procédures », la représentation des filles dans le groupe des élèves « à besoins » est supérieure de 8,6 points à celle des garçons.

TABLEAU 8 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1 en septembre 2024, selon le sexe (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Écrire des nombres entiers (dictés)	8,5	10,1	81,4	5,7	7,2	87,1
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	18,3	27,2	54,5	15,0	21,2	63,7
Placer un nombre sur une ligne graduée	16,2	16,8	66,9	10,1	10,7	79,2
Résoudre des problèmes	14,1	29,9	56,0	11,1	25,6	63,3
Mémoriser des faits numériques	39,8	29,7	30,5	33,0	29,4	37,6
Mémoriser des procédures	26,5	38,1	35,4	17,9	28,3	53,9
Poser et calculer	17,9	29,5	52,5	19,5	28,5	52,0

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 81,4 % des filles, contre 87,1 % des garçons, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».

4.2.3 Évolution des écarts entre 2023 et 2024, selon le sexe

En français, les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons en début de CM1, en 2024 comme en 2023. Entre 2023 et 2024, les écarts entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences.

À l'inverse, en mathématiques, les garçons obtiennent de meilleurs résultats que les filles, à l'exception du calcul posé où les compétences sont comparables entre filles et garçons. Entre 2023 et 2024, les écarts demeurent stables, excepté pour « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures », compétences pour lesquelles les écarts augmentent en faveur des garçons (respectivement 0,5 et 0,8 point), du fait d'une augmentation plus importante des taux de maîtrise des garçons que des filles.

TABLEAU 9 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CM1 en 2023 et 2024, selon le sexe

Compétences	Repères CM1 2023			Repères CM1 2024		
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart
	Filles	Garçons		Filles	Garçons	
Comprendre un texte lu seul(e)	70,8	62,8	8,0	71,0	63,1	7,9
Lire à voix haute un texte	58,7	55,8	2,9	58,5	55,9	2,6
Savoir trouver des synonymes	64,9	60,3	4,6	64,3	59,8	4,5
Savoir trouver des mots de la même famille	75,9	72,5	3,4	75,0	72,0	3,0
Écrire des mots (dictés)	63,8	58,5	5,3	63,1	58,2	4,9
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	60,9	54,7	6,2	58,8	53,0	5,8
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,3	58,8	3,5	62,4	58,9	3,5
Identifier la relation sujet - verbe	58,2	50,7	7,5	58,8	51,6	7,2
Écrire des nombres entiers (dictés)	80,8	86,6	-5,8	81,4	87,1	-5,7
Placer un nombre sur une ligne graduée	65,7	78,0	-12,3	66,9	79,2	-12,3
Résoudre des problèmes	54,9	62,0	-7,1	56,0	63,3	-7,3
Mémoriser des faits numériques	28,6	35,2	-6,6	30,5	37,6	-7,1
Mémoriser des procédures	33,9	51,6	-17,7	35,4	53,9	-18,5
Poser et calculer	50,7	50,1	0,6	52,5	52,0	0,5

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, l'écart de performances entre les filles et les garçons est de 7,9 points à la faveur des filles en début de CM1 pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », contre 8,0 points en septembre 2023.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CM1 français, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement

Des différences importantes sont constatées en fonction des compétences évaluées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées). Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP sont de l'ordre de 7,8 à 16,4 points selon les compétences évaluées.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ varient de 14 à 25,5 points. Les écarts les plus marqués concernent le lexique : « savoir trouver des mots de la même famille » et « savoir trouver des synonymes ». L'écart le moins important, mais néanmoins élevé, concerne la compétence « écrire des mots (dictés) » (14 points).

TABEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM1 2024, selon le secteur (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	4,6	15,4	79,9	11,4	23,2	65,3	16,6	25,5	57,9	2,1	11,0	86,9
Comprendre un texte lu seul(e)	6,6	24,6	68,7	13,2	33,4	53,4	17,9	35,3	46,7	3,8	19,5	76,7
Lire à voix haute un texte	25,5	16,1	58,4	36,8	17,8	45,4	44,8	17,3	37,9	17,9	14,2	67,9
Savoir trouver des synonymes	7,9	28,2	63,9	14,8	37,0	48,2	19,5	39,1	41,4	5,2	23,0	71,8
Savoir trouver des mots de la même famille	9,8	14,7	75,5	20,7	20,2	59,1	28,1	21,8	50,0	5,4	10,9	83,7
Écrire des mots (dictés)	13,8	25,0	61,2	20,6	26,0	53,4	27,0	25,8	47,2	9,2	22,1	68,6
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	27,5	15,3	57,2	37,6	16,9	45,5	43,8	16,4	39,8	22,3	14,3	63,4
Différencier les principales classes de mots	18,8	19,7	61,5	26,1	21,7	52,1	32,4	21,9	45,7	11,8	16,0	72,2
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	13,1	24,4	62,5	23,0	29,9	47,1	30,3	30,1	39,6	8,7	21,0	70,3
Identifier la relation sujet - verbe	15,2	28,6	56,2	24,7	30,6	44,7	32,2	29,9	37,9	9,2	25,8	65,0
Mémoriser des temps de conjugaison	16,8	32,9	50,3	26,7	35,1	38,2	34,0	34,2	31,8	10,4	29,2	60,4

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 79,9 % des élèves évalués en début de CM1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».

4.3.2 CM1 mathématiques, résultats 2024 selon le secteur d'enseignement

Comme en français, les différences de résultats en mathématiques sont marquées en fonction du secteur de scolarisation des élèves. Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée. Au sein du secteur public, c'est en résolution de problèmes que les écarts sont les plus marqués entre les performances des élèves de REP et ceux scolarisés hors éducation prioritaire (17,4 points). Dans les autres compétences, les écarts varient de 5,4 points pour « mémoriser des faits numériques » à 11,5 points pour « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive ».

Les écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire et les élèves scolarisés en REP+. Ils varient entre 5,7 points pour « mémoriser des faits numériques » et 24,4 points pour « résoudre des problèmes ».

TABLEAU 11 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM1 2024, selon le secteur (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Écrire des nombres entiers (dictés)	6,1	8,2	85,6	11,9	11,2	76,9	16,9	12,4	70,7	4,0	7,1	88,9
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	15,3	23,8	60,9	24,3	26,3	49,4	30,8	25,9	43,3	11,6	23,6	64,8
Placer un nombre sur une ligne graduée	12,1	13,4	74,5	20,3	16,5	63,2	24,4	16,8	58,9	8,2	11,9	80,0
Résoudre des problèmes	10,9	26,9	62,2	21,9	33,3	44,8	28,6	33,7	37,8	7,2	24,8	68,0
Mémoriser des faits numériques	35,6	30,0	34,4	44,3	26,7	29,0	47,4	24,0	28,7	30,0	31,5	38,5
Mémoriser des procédures	21,0	33,1	45,9	29,7	33,0	37,4	34,5	30,4	35,1	16,7	34,5	48,8
Poser et calculer	17,7	28,9	53,4	26,9	30,8	42,3	32,7	30,2	37,0	12,1	27,6	60,3

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, 85,6 % des élèves évalués en début de CM1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers ».

4.3.3 Évolution des écarts entre 2023 et 2024 sur les compétences comparables, selon le secteur d'enseignement

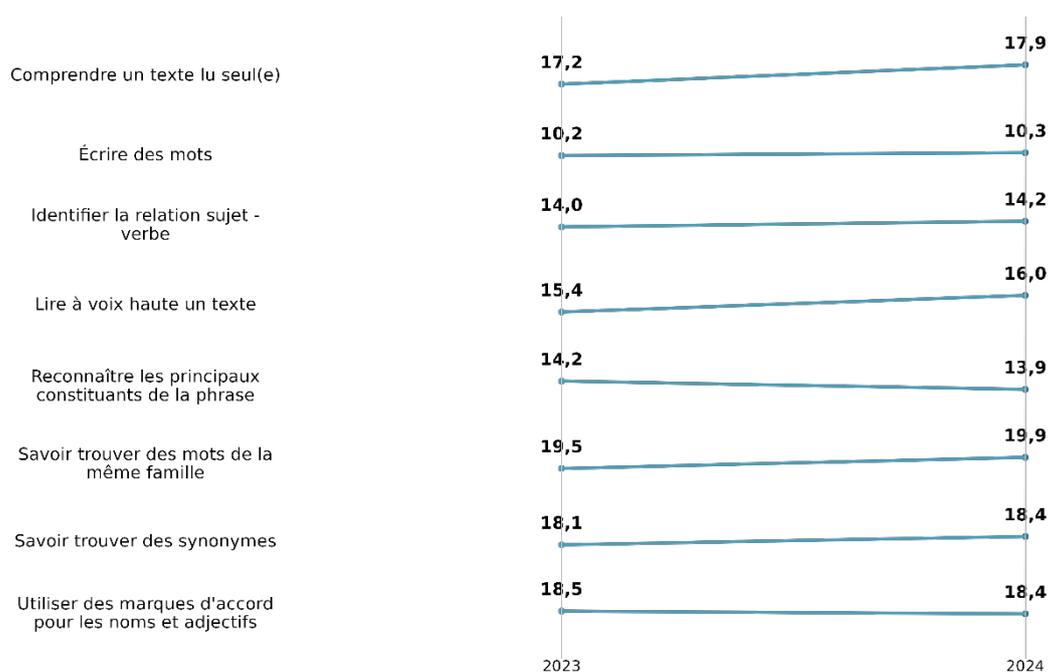
4.3.3.1 Français

Entre 2023 et 2024, en français, les écarts de performance sont stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP dans toutes les compétences à l'exception de « comprendre un texte lu seul(e) » et « lire à voix haute un texte », pour lesquelles les écarts augmentent (respectivement + 0,7 et + 0,6 point).

Les écarts sont également stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP à l'exception de « comprendre un texte lu seul(e) » et « savoir trouver des mots de la même famille » pour lesquels ils augmentent (respectivement + 1,1 et + 0,7 point).

Entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts augmentent pour une seule compétence : « lire à voix haute un texte » (+ 0,7 point). A l'inverse, « reconnaître les principaux constituants de la phrase » est la seule compétence pour laquelle les écarts se réduisent entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ (- 0,6 point).

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP en 2023 et 2024

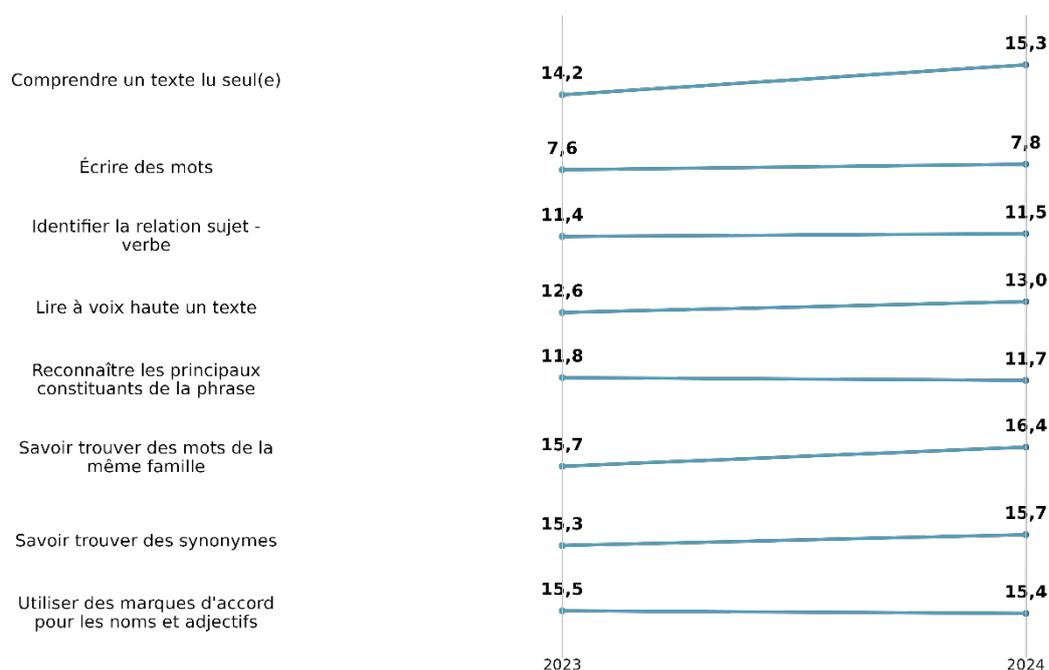


Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public+ Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en CM1, pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 17,9 points de pourcentage, contre 17,2 points en septembre 2023.

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP en 2023 et 2024

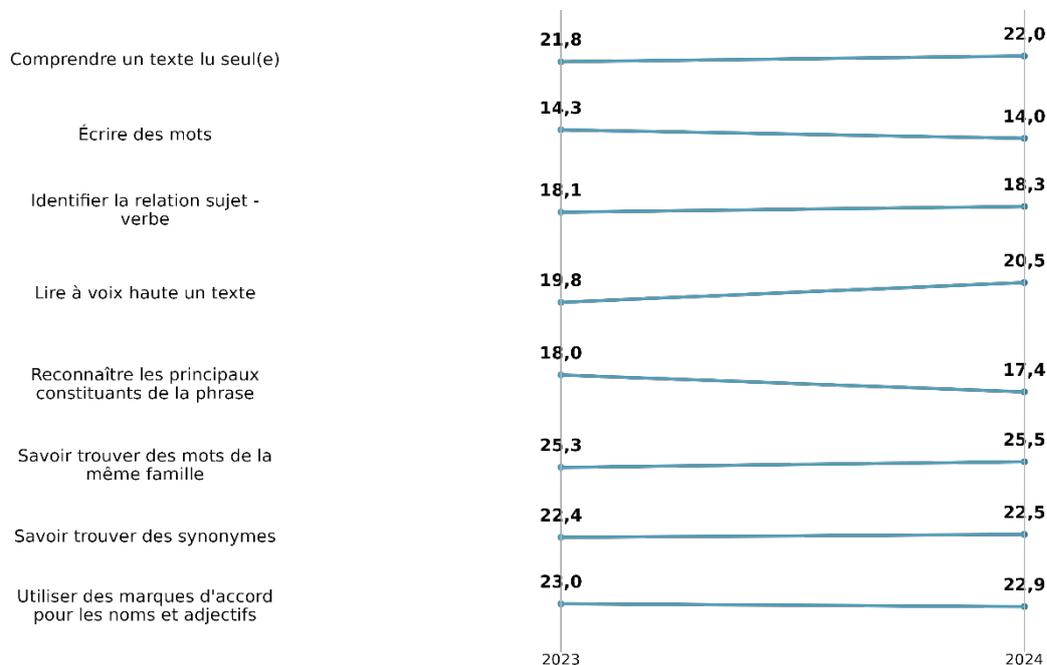


Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en CM1, pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 15,3 points de pourcentage, contre 14,2 points en septembre 2023.

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ en 2023 et 2024



Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

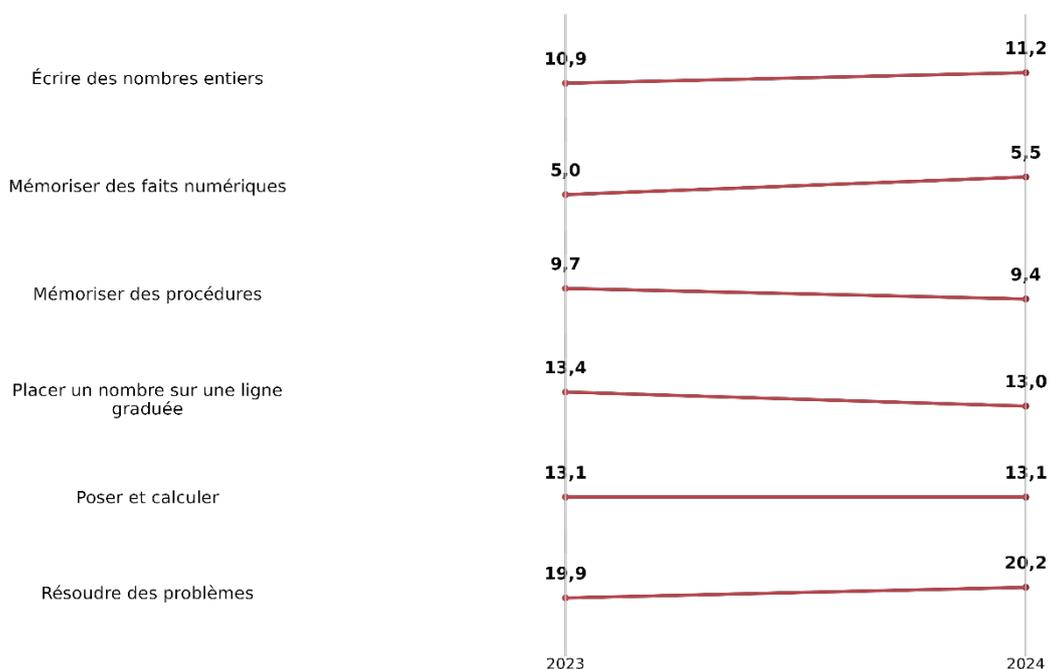
Lecture : En septembre 2024, en CM1, pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 22,0 points de pourcentage, contre 21,8 points en septembre 2023.

4.3.3.2 Mathématiques

En mathématiques, les écarts de performances sont stables pour cinq des six compétences comparables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP, mais également entre les élèves du secteur hors EP et ceux scolarisés en REP. Les écarts augmentent pour « mémoriser des faits numériques » (0,5 point entre public hors EP et EP et 0,6 point entre public hors EP et REP).

En revanche, les écarts évoluent pour trois des six compétences entre les élèves du secteur hors EP et ceux scolarisés en REP+ : ces écarts augmentent pour « écrire des nombres entiers » (+ 0,6 point) et diminuent pour « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des procédures » (respectivement - 0,7 et - 1 point).

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP en 2023 et 2024

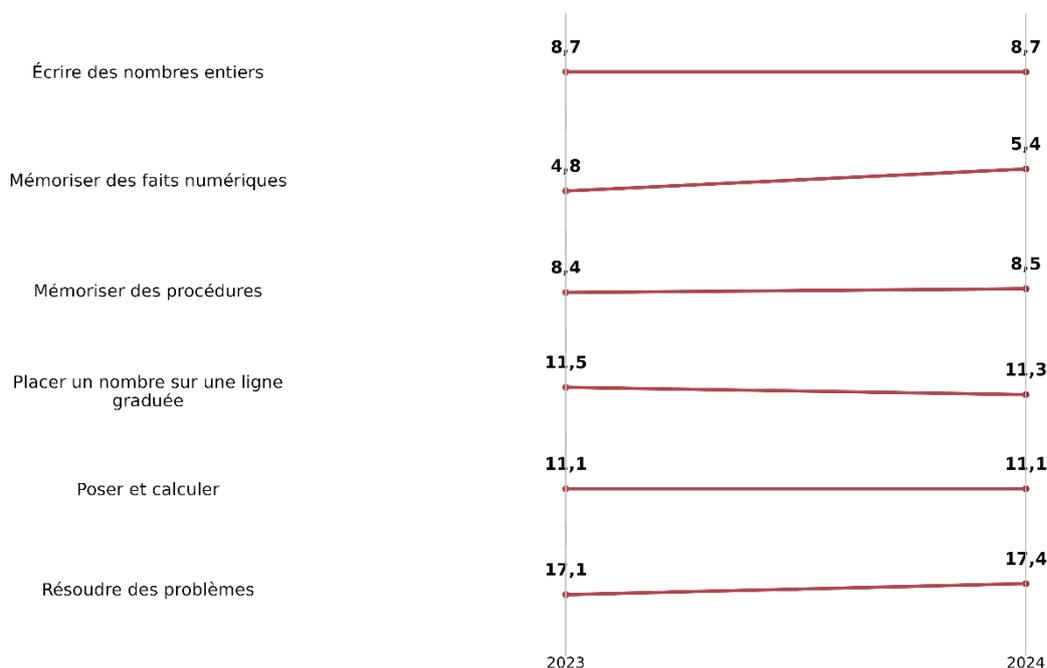


Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en CM1, pour la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 11,2 points de pourcentage, contre 10,9 points en septembre 2023.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP en 2023 et 2024

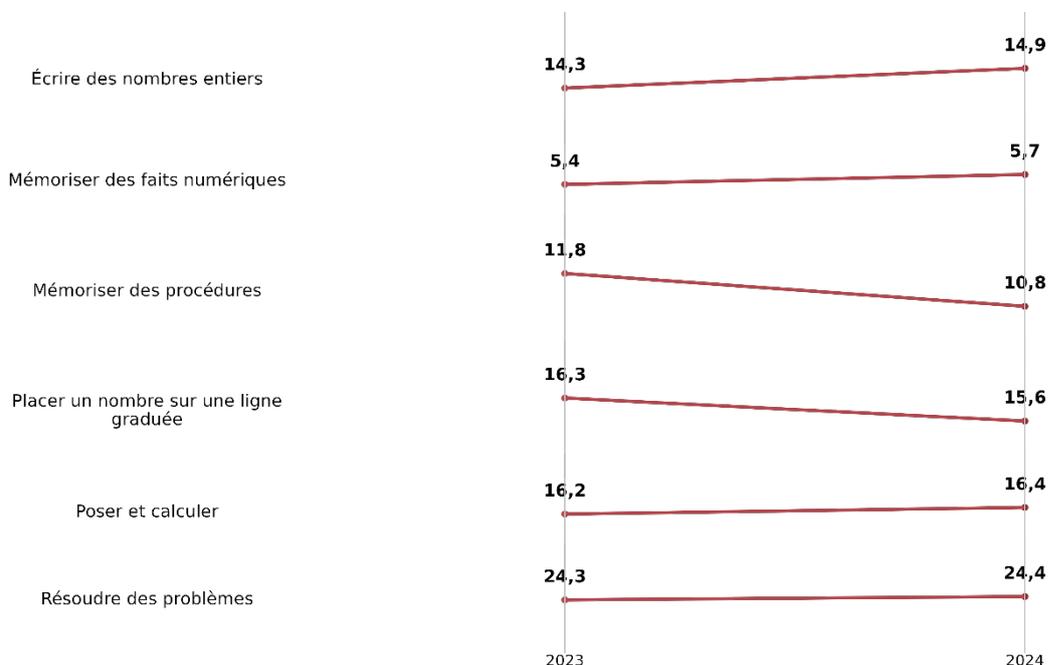


Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en CM1, pour la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 8,7 points de pourcentage, tout comme en septembre 2023.

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ en 2023 et 2024



Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en CM1, pour la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 14,9 points de pourcentage, contre 14,3 points en septembre 2023.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CM1 en 2023 et 2024 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CM1 2023				Repères CM1 2024			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre un texte lu seul(e)	68,4	51,2	17,2	2,06	68,7	50,8	17,9	2,13
Lire à voix haute un texte	58,5	43,1	15,4	1,86	58,4	42,4	16,0	1,91
Savoir trouver des synonymes	64,4	46,3	18,1	2,10	63,9	45,5	18,4	2,12
Savoir trouver des mots de la même famille	76,3	56,8	19,5	2,45	75,5	55,6	19,9	2,46
Écrire des mots (dictés)	61,7	51,5	10,2	1,52	61,2	50,9	10,3	1,52
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	59,2	45,0	14,2	1,77	57,2	43,3	13,9	1,75
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,5	44,0	18,5	2,12	62,5	44,1	18,4	2,11
Identifier la relation sujet - verbe	55,4	41,4	14,0	1,76	56,2	42,0	14,2	1,77
Écrire des nombres entiers (dictés)	85,1	74,2	10,9	1,99	85,6	74,4	11,2	2,05
Placer un nombre sur une ligne graduée	73,3	59,9	13,4	1,84	74,5	61,5	13,0	1,83
Résoudre des problèmes	60,9	41,0	19,9	2,24	62,2	42,0	20,2	2,27
Mémoriser des faits numériques	32,0	27,0	5,0	1,27	34,4	28,9	5,5	1,29
Mémoriser des procédures	44,0	34,3	9,7	1,50	45,9	36,5	9,4	1,48
Poser et calculer	51,5	38,4	13,1	1,70	53,4	40,3	13,1	1,70

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en CM1, pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 17,9 points de pourcentage, contre 17,2 points en septembre 2023. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,13 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CM1 en 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP (2,06 en 2023). L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme en augmentation entre ces deux temps de mesure.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CM1 en 2023 et 2024 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CM1 2023				Repères CM1 2024			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Comprendre un texte lu seul(e)	68,4	54,2	14,2	1,83	68,7	53,4	15,3	1,92
Lire à voix haute un texte	58,5	45,9	12,6	1,66	58,4	45,4	13,0	1,69
Savoir trouver des synonymes	64,4	49,1	15,3	1,88	63,9	48,2	15,7	1,90
Savoir trouver des mots de la même famille	76,3	60,6	15,7	2,09	75,5	59,1	16,4	2,13
Écrire des mots (dictés)	61,7	54,1	7,6	1,37	61,2	53,4	7,8	1,38
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	59,2	47,4	11,8	1,61	57,2	45,5	11,7	1,60
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,5	47,0	15,5	1,88	62,5	47,1	15,4	1,87
Identifier la relation sujet - verbe	55,4	44,0	11,4	1,58	56,2	44,7	11,5	1,59
Écrire des nombres entiers (dictés)	85,1	76,4	8,7	1,76	85,6	76,9	8,7	1,79
Placer un nombre sur une ligne graduée	73,3	61,8	11,5	1,70	74,5	63,2	11,3	1,70
Résoudre des problèmes	60,9	43,8	17,1	2,00	62,2	44,8	17,4	2,03
Mémoriser des faits numériques	32,0	27,2	4,8	1,26	34,4	29,0	5,4	1,28
Mémoriser des procédures	44,0	35,6	8,4	1,42	45,9	37,4	8,5	1,42
Poser et calculer	51,5	40,4	11,1	1,57	53,4	42,3	11,1	1,56

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en CM1, pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 15,3 points de pourcentage, contre 14,2 points en septembre 2023. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 1,92 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CM1 en 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP (1,8 en 2023). L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme en augmentation entre ces deux temps de mesure.

TABLEAU 14 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CM1 en 2023 et 2024 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+ (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CM1 2023				Repères CM1 2024			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Comprendre un texte lu seul(e)	68,4	46,6	21,8	2,48	68,7	46,7	22,0	2,51
Lire à voix haute un texte	58,5	38,7	19,8	2,23	58,4	37,9	20,5	2,30
Savoir trouver des synonymes	64,4	42,0	22,4	2,50	63,9	41,4	22,5	2,51
Savoir trouver des mots de la même famille	76,3	51,0	25,3	3,09	75,5	50,0	25,5	3,08
Écrire des mots (dictés)	61,7	47,4	14,3	1,79	61,2	47,2	14,0	1,76
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	59,2	41,2	18,0	2,07	57,2	39,8	17,4	2,02
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,5	39,5	23,0	2,55	62,5	39,6	22,9	2,54
Identifier la relation sujet - verbe	55,4	37,3	18,1	2,09	56,2	37,9	18,3	2,10
Écrire des nombres entiers (dictés)	85,1	70,8	14,3	2,36	85,6	70,7	14,9	2,46
Placer un nombre sur une ligne graduée	73,3	57,0	16,3	2,07	74,5	58,9	15,6	2,04
Résoudre des problèmes	60,9	36,6	24,3	2,70	62,2	37,8	24,4	2,71
Mémoriser des faits numériques	32,0	26,6	5,4	1,30	34,4	28,7	5,7	1,30
Mémoriser des procédures	44,0	32,2	11,8	1,65	45,9	35,1	10,8	1,57
Poser et calculer	51,5	35,3	16,2	1,95	53,4	37,0	16,4	1,95

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie). Public + Privé sous contrat

Lecture : En septembre 2024, en CM1, pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », l'écart de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 22,0 points de pourcentage, contre 21,8 points en septembre 2023. Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,51 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CM1 en 2024 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP+ (2,48 en 2023). L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

➤ 5. Questionnaire à destination des enseignants

Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée auprès des enseignants suite à l'évaluation *Repères CM1* de septembre 2024 mise en regard des évaluations précédentes. Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères CM1*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2024, 4 839 enseignants de CM1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 937 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (2 553 en 2023). 40 % de ces enseignants n'enseignent qu'à des élèves de CM1, tandis que 60 % enseignent également à des élèves d'un autre niveau (respectivement 775 et 1 162 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 937 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'enseignants qui n'ont pas répondu à certaines questions est inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est considérée comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle du contexte.

TABLEAU 15 • Participation des enseignants au questionnaire

	2023	2024
Participation totale	5 395	4 839
Enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire	2 553	1 937
Enseignants de classe de CM1	2 444	775
Enseignants de classe de CM1 et d'autre(s) niveau(x)	109	1 162

Source : DEPP, *Repères CM1*

Lecture : À la date du 1^{er} octobre 2024, 4 839 enseignants de CM1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 937 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

82 % des enseignants de CM1 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 89 % considèrent l'information explicite (respectivement 85 % et 89 % en 2023).

72 % des enseignants déclarent avoir eu connaissance des documents proposés par Eduscol (71 % en 2023). Parmi eux, 91 % indiquent que ces documents correspondaient à leurs attentes (82 % en 2023). 43 % déclarent que l'infographie proposée leur a été utile dans la communication avec les parents.

TABLEAU 16 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	85	82
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ?	89*	89*
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	71	72
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	82	91
L'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	49	43

Source : DEPP, Repères CM1

Note : * Enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».

Lecture : En 2024, 82 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* CM1 propose de nombreux documents d'accompagnement.

Comme en 2023, les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats et les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves (respectivement 65 %, 55 % et 51 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 27 % et 30 %).

TABLEAU 17 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « très utile » ou « utile » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Les cahiers et guides en version PDF	70	65
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	52	46
La vidéo de présentation générale du dispositif	32	27
Le diaporama de présentation du dispositif	34	30
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	61	55
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	55	51
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	*	50

Source : DEPP, *Repères* CM1

Note : * Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 65 % des enseignants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.

5.2.2 Logistique

En 2024, sept enseignants sur dix déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe (74 % contre 81 % en 2023) et indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt (71 % contre 76 % en 2023).

80 % des enseignants disposent de matériel de projection. Parmi ces enseignants, 23 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

Comme en 2023, six enseignants sur dix déclarent connaître l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (63 % en 2024, contre 65 % en 2023). Parmi ces enseignants, 84 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard (81 % en 2023). Cinq enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour les élèves non-voyants (51 % contre 58 % en 2023) et pour les élèves sourds et malentendants (48 % contre 53 % en 2023).

TABLEAU 18 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	81	74
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	76	71
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	81	80
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	25	23
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	65	63
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	81	84
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	58	51
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes et langue des signes parlée complétée ?	53	48

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 74 % des enseignants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices de l'évaluation *Repères CM1 2024*.

En 2024, le taux d'accord des enseignants concernant la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves varie entre 74 % (« lire à voix haute un texte » et « placer un nombre sur une ligne graduée ») et 79 % (« comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) », « comprendre un texte lu seul(e) », « écrire des nombres entiers (dictés) » et « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive »). En 2023, le taux d'accord des enseignants de CM1 avec la pertinence des exercices proposés était compris entre 79 % et 87 %.

TABLEAU 19 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CM1 (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	86	79
Comprendre un texte lu seul(e)	86	79
Lire à voix haute un texte	82	74
Savoir trouver des synonymes	83	75
Savoir trouver des mots de la même famille	83	76
Écrire des mots (dictés)	84	76
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	82	75
Différencier les principales classes de mots	*	76
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	84	77
Identifier la relation sujet - verbe	84	76
Mémoriser des temps de conjugaison	*	76
Mathématiques	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Écrire des nombres entiers (dictés)	87	79
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	*	79
Placer un nombre sur une ligne graduée	81	74
Résoudre des problèmes	84	75
Mémoriser des faits numériques	79	76
Mémoriser des procédures	79	76
Poser et calculer	85	75

Source : DEPP, *Repères CM1*

Note : * Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 79 % des enseignants indiquent que l'exercice « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CM1

5.2.4 Passation des épreuves

Huit enseignants sur dix sont satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (environ neuf enseignants sur dix en 2023) et quatre enseignants sur dix sont satisfaits de la durée des séquences (sept enseignants sur dix en 2023).

TABLEAU 20 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Partie « Français » du guide	90	83
Partie « Mathématiques » du guide	91	84

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : Enseignants qui ont répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ». En 2024, 83 % des enseignants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.

TABLEAU 21 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Séquences de français	78	39
Séquences de mathématiques	72	39

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 39 % des enseignants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2024, 69 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie (74 % en 2023). 77 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accessibilité au portail en termes de connexion (80 % en 2023) et 72 % déclarent que les didacticiels sont efficaces (72 % en 2023).

TABLEAU 22 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	74	69
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	80	77
Efficacité des didacticiels	81	72

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 69 % des enseignants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

54 % des enseignants de CM1 se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 59 % des répondants indiquent qu'ils ont passé moins de 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève (respectivement 63 % et 70 % en 2023).

TABLEAU 23 • Nombre de connexions au portail et durée du temps de saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Entre 1 et 5 fois	63	54
Entre 6 et 10 fois	23	24
Plus de 10 fois	8	10
Sans réponse	6	12
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Moins de 10 minutes	13	7
Entre 11 et 20 minutes	57	52
Plus de 20 minutes	23	29
Sans réponse	6	12

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 54 % des enseignants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2024, 68 % des enseignants de CM1 sont satisfaits des fiches de restitution individuelle et 65 % du tableau des résultats détaillés. 61 % des enseignants jugent pertinents l'arborescence et le guide des scores. Enfin, 60 % des enseignants sont satisfaits des fiches descriptives à destination des parents. Ces pourcentages sont stables par rapport à 2023.

TABLEAU 24 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	67	65
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	69	68
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	63	61
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	63	61
Les fiches descriptives à destination des parent vous paraissent-elles pertinentes ?	62	60

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 65 % des enseignants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

5.2.7 Bilan

En 2024, 76 % des enseignants de CM1 estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 51 % considèrent que l'évaluation leur a permis de déceler des difficultés. 59 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin (67 % en 2023).

TABLEAU 25 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	67	59
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	58	51
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	82	76
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	60	52

Source : DEPP, Évaluations Repères CM1

Lecture : En 2024, 59 % des enseignants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

En 2024, la majorité des enseignants de CM1 interrogés indiquent avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élèves, lors de réunion(s) avec le réseau d'aide, pour organiser les APC et lors des réunions de cycles (respectivement 64 %, 55 %, 54 % et 51 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements (37 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (30 %).

TABLEAU 26 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	54
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent de l'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	64
Les résultats sont utilisés lors de réunion(s) avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	55
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements.	37
Les résultats sont utilisés en réunion de cycles.	51
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	48
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	30

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 54 % des enseignants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.

➤ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite aux évaluations *Repères* CM1 de septembre 2024.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2024, 5 703 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire, 4 147 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 73 % des directeurs d'école participants).

Les tableaux ci-dessous sont basés sur les réponses fournies par les 4 147 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre de directeurs d'école qui n'ont pas répondu à certaines questions est inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est considérée comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle du contexte.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

Neuf directeurs d'école sur dix déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 76 % des directeurs d'école affirment avoir eu connaissance de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces directeurs, 88 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Une part moindre de directeurs indique connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et pour les élèves sourds et malentendants (respectivement 65 % et 55 %).

TABLEAU 27 • Déclarations des directeurs d'école sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'écoles ayant répondu « oui » (en %)
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	91
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	76
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	88
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	65
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	55

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 91 % des directeurs d'école déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.

Concernant la logistique, sept directeurs d'école sur dix indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école (respectivement 73 % et 74 %).

Un tiers des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés. Parmi eux, 95 % affirment que les enseignants ont commandé des cahiers adaptés standards, 6 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 4 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs d'école sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'écoles ayant répondu « oui » (en %)
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	33
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	95
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	6
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	4
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	73
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	74

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 33 % des directeurs d'école déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2024, 90 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution. 84 % des directeurs d'école indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et 78 % déclarent avoir eu connaissance du guide d'accès au portail. La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (52 %).

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'écoles ayant répondu « oui » (en %)
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	90
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	84
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	78
Si oui, vous a-t-il été utile ?	52

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 90 % des directeurs d'école indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2024, 95 % des directeurs d'école déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (38 % souvent, 45 % parfois et 12 % rarement).

TABLEAU 30 • Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations dans leur école (en %)

	Part des directeurs ayant répondu « souvent », « parfois » ou « rarement » (en %)
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	95

Source : DEPP, Repères CE2

Lecture : En 2024, 67 % des enseignants indiquent qu'ils ont exploité « souvent », « parfois » ou « rarement » ces évaluations.

En 2024, 67 % de ces directeurs d'école interrogés indiquent avoir utilisé les évaluations dans le but d'organiser les APC, 65 % pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe et 64 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (15 %).

TABLEAU 31 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)
Organiser les APC	67
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins,...)	49
Favoriser le travail avec le RASED	61
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	65
Élaborer les PPRE	57
Identifier des besoins pédagogiques prioritaires	64
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	34
Élaborer le projet d'école	51
Cibler une problématique en formation de proximité	15
Communiquer avec les parents sur un diagnostic partagé	60

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 67 % des directeurs d'école indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.

6.2.4 Bilan

Six directeurs d'école sur dix estiment que la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et sept directeurs sur dix affirment que cette généralisation est intéressante (respectivement 59 % et 70 %).

TABLEAU 32 • Déclarations des directeurs d'école sur l'évolution des évaluations *Repères* (en %)

	Part de directeurs d'écoles ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	59
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	70

Source : DEPP, *Repères* CM1

Lecture : En 2024, 59 % des directeurs d'école déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.

↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CM1 de septembre 2024 mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- évolution ;
- contenus pédagogiques des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2024, 503 IEN ont participé à ce questionnaire, 122 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 24 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 122 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'inspecteurs qui n'ont pas répondu à certaines questions est inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est considérée comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle du contexte.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2024, 85 % des IEN déclarent avoir reçu l'information concernant la généralisation des évaluations Repères à tous les niveaux suffisamment tôt.

Huit inspecteurs sur dix indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol) suffisamment tôt (neuf inspecteurs sur dix en 2023). D'une manière générale, 84 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent ces documents (93 % en 2023).

83 % des inspecteurs déclarent avoir eu connaissance de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (84 % en 2023). Parmi ces inspecteurs, 95 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard (91 % en 2023). La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants moins fréquente (respectivement 87 % en 2024 contre 80 % en 2023 et 74 % en 2024 contre 77 % en 2023).

TABLEAU 33 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
L'information concernant la généralisation des évaluations Repères à tous les niveaux du CP au CM2 vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	*	85*
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	91	80
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	84	83
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	91	95
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	80	87
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	77	74
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, ...) ?	93**	84**

Source : DEPP, Repères CM1

Note : * Données non disponibles.

Note : ** IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) ».

Lecture : En 2024, 85 % des IEN déclarent avoir reçu suffisamment tôt l'information concernant la généralisation des évaluations Repères à tous les niveaux du CP au CM2.

Les versions adaptées des cahiers sont largement commandées par les enseignants (75 % en 2024, contre 68 % en 2023). La version du cahier adapté standard est la plus largement commandée par les enseignants (97 % en 2024 contre 98 % en 2023), suivie des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants (37 % contre 17 % en 2023) et des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants (20 %, en 2023 comme en 2024).

Six inspecteurs sur dix affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance (59 % en 2024, contre 71 % en 2023).

TABLEAU 34 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	68	75
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	98	97
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	17	37
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	20	20
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	71	59
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	71	57

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 75 % des IEN déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

Neuf inspecteurs sur dix déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 leur paraît intéressante (89 %).

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur l'évolution des évaluations Repères (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	89

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 89 % des IEN déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît intéressante.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2024, en français et en mathématiques, au début du CM1, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (de 73 % à 78 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, 78 % des IEN jugent pertinent l'exercice « lire à voix haute un texte » (84 % en 2023). En mathématiques, l'exercice « résoudre des problèmes » est jugé pertinent par 75 % des inspecteurs (89 % en 2023).

TABLEAU 36 • Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CM1 (en %)

Français	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	88	77
Comprendre un texte lu seul(e)	86	77
Lire à voix haute un texte	84	78
Savoir trouver des synonymes	86	75
Savoir trouver des mots de la même famille	86	76
Écrire des mots (dictés)	88	76
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	86	76
Différencier les principales classes de mots	*	77
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	87	76
Identifier la relation sujet - verbe	86	77
Mémoriser des temps de conjugaison	*	76
Mathématiques	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Écrire des nombres entiers (dictés)	89	75
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	*	75
Placer un nombre sur une ligne graduée	88	74
Résoudre des problèmes	89	75
Mémoriser des faits numériques	88	73
Mémoriser des procédures	89	73
Poser et calculer	88	75

Source : DEPP, *Repères* CM1

Note : * Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 77 % des IEN indiquent que l'exercice « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CM1.

Concernant les exercices les moins plébiscités par les inspecteurs, 11 % des IEN ont des réserves pour l'exercice de français « mémoriser des temps de conjugaison ». En mathématiques, 13 % des IEN ont des réserves pour l'exercice « mémoriser des faits numériques » et 11 % pour l'exercice « mémoriser des procédures ». La nature des tâches que l'élève doit réaliser est la réserve la plus courante.

Par ailleurs, que ce soit en français ou en mathématiques, cinq inspecteurs sur dix ne se prononcent pas à ce sujet (48 % en français et 52 % en mathématiques).

TABLEAU 37 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français au début de CM1 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CM1 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) EXERCICES 7 et 21	5	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre un texte lu seul(e) EXERCICE 1	7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire à voix haute un texte EXERCICE 29	4	Durée de réalisation de l'exercice / Autre
Savoir trouver des synonymes EXERCICES 25 et 26	7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Savoir trouver des mots de la même famille EXERCICES 27 et 28	3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des mots (dictés) EXERCICE 8	3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Reconnaître les principaux constituants de la phrase EXERCICES 23 et 24	7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Différencier les principales classes de mots EXERCICE 22	4	Moment de passation (début de CM1)
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs EXERCICES 11 et 12	1	Formulation de la consigne
Identifier la relation sujet – verbe EXERCICES 9 et 10	0	-
Mémoriser des temps de conjugaison EXERCICES 13 et 14	11	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser / Moment de passation (début de CM1)
Sans réponse	48	-

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 5 % des IEN indiquent émettre des réserves sur les exercices « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) ».

TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CM1 et raisons les plus fréquentes

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CM1 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Écrire des nombres entiers (dictés) EXERCICE 15	2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive EXERCICE 18	2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Placer un nombre sur une ligne graduée EXERCICES 3 et 17	6	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes EXERCICES 2 et 16	5	Durée de réalisation de l'exercice
Mémoriser des faits numériques EXERCICE 6	13	Durée de réalisation de l'exercice
Mémoriser des procédures EXERCICE 20	11	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Poser et calculer EXERCICES 4, 5 et 19	8	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Sans réponse	52	-

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 2 % des IEN déclarent émettre des réserves sur l'exercice « écrire des nombres entiers (dictés) ».

7.2.3 Portail et restitutions

79 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitutions (86 % en 2023).

TABLEAU 39 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	86	79

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 79 % des IEN indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* proposent de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et la vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves » (respectivement 33 %, 21 % et 13 %). Les vidéos présentant les exercices de fluence et de ligne numérique, le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques et les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 40 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Les cahiers et guides en version PDF	52	33
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	2	2
La vidéo de présentation du dispositif	4	4
Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique	*	1
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	*	13
Le diaporama de présentation du dispositif	5	5
Le guide des scores	15	21
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	4	4
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	*	1
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	8	6
EvalAide	*	4
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	10	7

Source : DEPP, *Repères* CM1

Note : Les données de 2024 et de 2023 ne sont pas directement comparables. En 2023, il était demandé aux IEN de limiter leurs réponses au CM1, tandis qu'en 2024, aucune spécification de niveau n'a été requise pour les réponses.

Note : * Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 33 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.

Par ailleurs, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « comprendre des textes à l’oral » (10 %) et « comprendre un texte lu seul(e) » (9 %). En mathématiques, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « résoudre des problèmes », « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures » (respectivement 11 %, 13 % et 10 %).

TABLEAU 41 • Proportion d’IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en français, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Français	Part d’IEN (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Comprendre des textes à l’oral (textes lus par l’enseignant(e))	16	10
Comprendre un texte lu seul(e)	18	9
Lire à voix haute un texte	6	2
Savoir trouver des synonymes	11	7
Savoir trouver des mots de la même famille	6	4
Écrire des mots (dictés)	4	2
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	9	5
Différencier les principales classes de mots	**	3
Utiliser des marques d’accord pour les noms et adjectifs	7	2
Identifier la relation sujet - verbe	5	2
Mémoriser des temps de conjugaison	***	7

Source : DEPP, Repères CM1

Note : * Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 10 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « comprendre des textes à l’oral (textes lus par l’enseignant(e)) » est l’exercice de français dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser.

TABLEAU 42 • Proportion d’IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en mathématiques, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Mathématiques	Part d’IEN (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Écrire des nombres entiers (dictés)	3	2
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	*	5
Placer un nombre sur une ligne graduée	15	7
Résoudre des problèmes	22	11
Mémoriser des faits numériques	10	13
Mémoriser des procédures	20	10
Poser et calculer	5	4

Source : DEPP, Repères CM1

Note : * Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 2 % des IEN déclarent que l’exercice « écrire des nombres entiers (dictés) » est l’exercice de mathématiques dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C’est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 et entre les cycles 2 et 3 qu’elles sont les plus utilisées.

TABLEAU 43 • Proportion d’IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d’IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Cycle 1 - cycle 2	80	61
Cycle 2 - cycle 3	73	62
Cycles 1 - 2 - 3	58	50
Liaison école/collège	*	58

Source : DEPP, Repères CM1

Note : * Données non disponibles.

Lecture : En 2024, 61 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

À l'issue des passations, les correspondants académiques communiquent aux IEN des documents de restitutions consolidées des résultats produits par la DEPP : des tableurs par circonscription décrivant, dans tous les domaines évalués, la répartition des élèves en trois groupes de niveau, ainsi que les effectifs d'élèves répartis dans les trois groupes pour toutes les écoles de la circonscription : 68 % des IEN déclarent connaître ces documents ; parmi eux, 86 % déclarent utiliser ces documents et 93 % les trouver intéressants. En 2024, 70 % des IEN ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations.

7.2.5 Bilan

En 2024, 85 % des inspecteurs de circonscription sur dix estiment que les évaluations *Repères* sont des dispositifs qui ont de l'influence sur leur gestion des plans de formation et l'accompagnement des équipes. Par ailleurs, neuf inspecteurs sur dix déclarent que ces dispositifs d'évaluation sont susceptibles d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 77 % en 2024 contre 87 % en 2023 et 84 % en 2024 contre 89 % en 2023). Enfin, 72 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement (76 % en 2023).

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2023	Septembre 2024
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	86	85
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	88	91
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	76	72
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	87	77
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	89	84

Source : DEPP, *Repères* CM1

Lecture : En 2024, 85 % des IEN pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

En 2024, les compétences pour lesquelles les IEN indiquent avoir observé des changements dans les pratiques enseignantes sont la lecture à voix haute et la compréhension orale (respectivement 28 % et 13 %).

TABLEAU 45 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

	Part d'IEN (en %)*
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	28
Compréhension orale (des textes lus par l'enseignant)	13
Résolution de problèmes	7
Écriture de mots	5
Ligne graduée	4
Lexique (savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille)	1
Mémoriser des procédures	1
Sans réponse	18

Source : DEPP, Repères CM1

Note : * Parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numérotter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée.

Lecture : En 2024, 28 % des IEN indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.

En 2024, 66 % des IEN ont observé la « fluence de texte » dans les pratiques d'enseignement.

TABLEAU 46 • Exercices observés dans les pratiques d'enseignement (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)
Compréhension orale de textes	52
Fluence de texte	66
Ligne graduée	38
Mémorisation de faits numériques	49
Mémorisation de procédures	37

Source : DEPP, Repères CM1

Lecture : En 2024, 52 % des IEN répondants ont observé de la « compréhension orale de textes » dans les pratiques d'enseignement.

RÉFÉRENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Éducation et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude. In: Janette B. Benson, Advances in Child Development and Behavior, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015,

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats- Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation- Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations point d'étape à mi-CP 2020-2021- Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021- Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information -N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr